

COMMENT LUDGER DUVERNAY ACQUIT LA "MINERVE" EN 1827

Tout le monde a entendu parler de la *Minerve*, de son fondateur et de son imprimeur, mais tout n'a pas été dit à leur sujet.

Il reste à connaître bien des petits faits, intéressants pour plusieurs, par exemple : Quelle était la valeur d'un journal de langue française de l'importance de la *Minerve* en 1827 ? Combien d'abonnés ce journal comptait-il ? Quel salaire exigeait un rédacteur alors ? Si ces questions piquent votre curiosité lisez le document ci-dessous et vous serez édifié.

* * *

18 JANVIER 1827 — VENTE DU TITRE DE LA
"MINERVE" PAR Sr A.-N. MORIN A
Sr L. DUVERNAY

Pardevant les notaires publics de la province du Bas-Canada résidents en la ville de Montréal soussignés.

Est comparu le sieur Augustin Norbert Morin étudiant en droit, demeurant en la Cité de Montréal, lequel a reconnu et confessé avoir vendu, cédé et abandonné de ce jour à toujours, à Maître Ludger Duvernay imprimeur résidant en la ville des Trois-Rivières, à ce présent et acceptant pour lui ses hoirs et ayant cause, la propriété du titre d'un journal qui a été imprimé et publiée en la ville de Montréal sous le titre de *La Minerve*, sans aucune garantie d'aucune souscription ou abonnement de qui que ce soit, pour en jouir et disposer par ledt acceptant comme bon lui semblera.

S'est d'ailleurs engagé ledt sieur Augustin Norbert Morin envers ledt. Mtre Ludger Duvernay à être le rédacteur et l'éditeur du journal susdt *La Minerve* pendant le temps et espace de six mois, à compter du premier février prochain au plus tard, et promet donner à ce papier nouvel toute l'attention en son pouvoir pour le rendre Recommandable.

La vente du titre du journal susdit faite pour et moyennant le prix et somme de sept livres dix chelins courant que ledt sr Morin reconnoit avoir reçue avant ces présentes dudt sr Duvernay ; et l'engagement dudt Sr Morin comme Editeur et Rédacteur pour celle de quinze livres courant,